



RICOMAGUS

22 et 23 octobre 2022 – SIMPLES & DOUBLES

RÈGLEMENT PARTICULIER

1. Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité des Juges-Arbitres.

2.

	<u>Samedi 22 octobre</u>	<u>Dimanche 23 octobre</u>
<u>Juge-arbitre principal</u> :	Wilfried PERSONNAT	
<u>Juge-arbitre adjoint</u> :	Rémi MENUDIER	
<u>GEO</u> :	Caroline VARAGNAT	

3. La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses licenciés à la FFBaD des séries NC à N2 dès la catégorie Minime. Les mineurs devront être accompagnés d'un adulte. S'il ne s'agit pas d'un des parents, il devra être muni d'une attestation parentale.
4. Le tournoi en Simples se déroulera le 22 octobre 2022 et en Doubles le 23 octobre 2022.
5. Les tableaux seront faits au CPPH, en favorisant les poules de 4 avec 2 sortants par poule, dans la mesure du possible.
6. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Les Juges-arbitres ont la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.
7. Tout joueur doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence sur Poona le jour du **tirage au sort soit le 15 octobre**.
8. Le nombre de participants est limité. Les joueurs et paires retenus seront ceux qui permettront d'homogénéiser au mieux la confection des tableaux. Le tournoi est ouvert à 96 joueurs et paires maximum.
9. L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision des Juges-Arbitres et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi.
10. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match.



RICOMAGUS

22 et 23 octobre 2022 – SIMPLES & DOUBLES

11. Les matchs seront auto-arbitrés cependant certains matchs pourront être arbitrés. Tout joueur pourra faire appel aux Juges-Arbitres, à tout moment du tournoi, qui désigneront, si possible, un arbitre (ou faisant office).
12. Les volants seront à la charge des joueurs : en cas de litige, le volant choisi sera celui en vente dans la salle : Forza S-6000.
13. Tout volant touchant les infrastructures fixes et amovibles (panneaux, lampes, filins...) sera compté comme faute, sauf au service, où il pourra être engagé 2 fois par service.
14. Les horaires prévisionnels fournis par affichage ou par la table de marque sont indicatifs. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec les Juges-Arbitres et devront obtenir l'accord de ces derniers. Par ailleurs, ils devront revenir à l'horaire indiqué par les Juges-Arbitres et laisser leur numéro de téléphone à la table de marque. Sinon, le joueur pourrait être annoncé comme forfait pour son match.
15. En cas de forfait, un(e) joueur/joueuse ou une paire de doubles peut être remplacée par un(e) autre joueur/joueuse ou une autre paire inscrite et figurant sur la liste d'attente. En cas de forfait de l'un des membres d'une paire, l'organisation peut proposer un joueur pour remplacer le partenaire défaillant et avec l'accord de l'autre partenaire (le partenaire restant peut refuser)
16. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par les Juges-Arbitres et ce, quel que soit le niveau de la compétition.
17. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD, est exigée sur les terrains.
18. Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et il appartiendra aux gagnants de la restituer dûment remplie à cette même table de marque, et ce, immédiatement à la fin de leur match.
19. Dès leur arrivée sur le terrain, les joueurs disposent de 3 minutes de préparation sur le terrain avant le début du match. Ils devront tester leurs volants avant de finir leur échauffement. (Tests des volants, échauffements et changement de tenue).
20. Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 minutes quelle que soit la discipline (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'à l'annonce de la table de marque "début du match" du match suivant). Il pourra être réduit avec l'accord express des intéressés. Les Juges-Arbitres peuvent accorder un repos plus long lorsque cela leur paraît souhaitable.
21. Contestations : seul le responsable d'un club pour le jour du tournoi pourra contester auprès des Juges-Arbitres. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.
22. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents...
23. Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires.
24. Les **CPPH** pris en compte seront ceux enregistrés au **13 octobre 2022**.
25. La date maximale des inscriptions est le **jeudi 13 octobre 2022**. Le **tirage au sort** aura lieu le **samedi 15 octobre 2022** dans la journée.



RICOMAGUS

22 et 23 octobre 2022 – SIMPLES & DOUBLES

26. Les droits d'inscriptions passés le délai de la limite d'inscription sont remboursés en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif. Les justificatifs (certificats médicaux...) doivent être transmis aux Juges-Arbitres ou à la ligue au plus tard dans les 5 jours.

Soit par courrier :

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton

37 routes du Vercors

38500 SAINT CASSIEN.

*Ou de **préférence**, par mail :*

sophie.bluy@badminton-aura.org

Le joueur forfait ou blessé, après le tirage au sort du 15 octobre 2022 devra envoyer un justificatif sous 5 jours après la compétition, sous peine de deux mois de suspension sur le territoire français (Tournois et interclubs).

27. Le jour de la compétition, pour prévenir d'un retard, d'une blessure ou d'un autre motif pouvant perturber le bon déroulement de la compétition, le joueur devra contacter l'organisatrice au 06 62 56 15 46.
28. L'organisation se réserve le droit de diminuer les récompenses si le nombre d'inscrits dans un tableau est faible.
29. L'inscription du tournoi est de 15€ par personne pour un tableau et de 19€ par personne pour deux tableaux, participation fédérale incluse.
30. Le Comité organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi en observant ce règlement et en respectant les décisions des Juges-Arbitres.

Wilfried PERSONNAT

Juge-arbitre principal

Rémi MENUDIER

Juge-Arbitre adjoint

Caroline VARAGNAT

GEO